



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

T-ES(2016)OT2_fr rev.1

9 juin 2016

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Projet d'ordre des travaux

15^e réunion

Strasbourg, 14-17 juin 2016

Ouverture de la réunion : 9h30

Clôture de la réunion : 17h00

Lieu : Salle G02, Agora

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Mardi 14 juin 2016

Matin

1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention de Lanzarote
2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote
- 2.1 Analyse préliminaire des réponses aux questions 2 et 5 à 8 du Questionnaire Thématique en vue d'inclure des observations sur ces réponses dans le 2^e rapport de mise en œuvre du Comité de Lanzarote :

Note : En fonction des discussions, les observations sur les réponses aux questions 2 et 5 à 8 seront examinées dans l'ordre suivant :

- ✓ Question 2 sur l'article 6 - Education des enfants (14/6 matin) ;
- ✓ Question 6 sur l'article 9 - Participation des enfants, du secteur privé, des médias et de la société civile¹ (14/6 matin);
- ✓ Question 7 sur l'article 7 - Programmes ou mesures d'intervention préventive² (14/6 après-midi) ;
- ✓ Question 8 sur l'article 12 - Signalement des soupçons d'exploitation ou d'abus sexuels (14/6 après-midi) ;
- ✓ Question 5 sur l'article 34§1 - Formation spécialisée (15/6 matin).

Après-midi

- 2.2 *Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels* : échange de vues sur la suggestion du Bureau d'adresser un questionnaire ciblé à toutes les Parties
- 2.1 Analyse préliminaire des réponses au Questionnaire Thématique (suite)

Mercredi 15 juin 2016

Matin

- 2.1 Analyse préliminaire des réponses au Questionnaire Thématique (suite)
Voir ci-dessus.

¹ Suite de l'examen de la précédente réunion, si les informations demandées sur les médias sociaux ont été soumises en temps utile avant la réunion, autrement la discussion sur ces observations ne sera pas rouverte.

² Suite de l'examen de la précédente réunion si les informations reçues permettent un échange de vues détaillé, sinon report de cet échange à la réunion suivante.

- 2.2 *Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels* (suite)

Après-midi

- 2.3 Echanges de vues pour déterminer et adopter le thème du 2^e cycle de suivi
3. Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques
- 3.3 Présentation des activités pertinentes
- 3.3.5 *Répondre à l'échec des institutions à protéger les enfants contre les violences sexuelles* : présentation de l'expérience de l'IICSA (*Independent Inquiry into Child Sexual Abuse*), Royaume-Uni, par M. FRANK (membre de l'IICSA)

A 17h00

- 3.3.1 *Programmes pour protéger les enfants contre la violence sexuelle en ligne* : présentation du travail du Bureau du programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) par M. SEGER (Chef du C-PROC)

Jeudi 16 juin 2016

Matin

3. Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques (suite)
- 3.1 *Les adresses internet faisant la publicité ou la promotion d'infractions pénales commises à l'encontre d'enfants* : présentation de M. CARR (expert indépendant) introduisant la discussion en vue de l'adoption éventuelle d'une déclaration condamnant cette pratique
- 3.2 Présentation des résultats de la réflexion menée par le Groupe de travail sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants et discussion en vue de décider des éventuelles prochaines étapes

Après-midi

3. Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques (suite)
- 3.3 Présentation d'activités pertinentes (suite)

- 3.3.3 *Les délinquants en déplacement : exploitation sexuelle des enfants dans le secteur des voyages et du tourisme* : présentation des résultats de l'Etude européenne et mondiale d'ECPAT par Mme DETTMEIJER-VERMEULEN (Rapporteuse nationale néerlandaise sur la traite des êtres humains et la violence sexuelle à l'encontre des enfants)
- 3.3.2 *Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019* : présentation générale par M. HIBBARD (Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet)
- 3.2 Poursuite des discussions sur les propositions d'action présentées par le Groupe de travail sur les tendances

Vendredi 17 juin 2016

Matin

- 3.2 Poursuite des discussions sur les propositions d'action présentées par le Groupe de travail sur les tendances
Voir ci-dessus.

→ Si besoin, réexamen des documents suivants requérant une décision :

- ✓ Document T-ES(2016)13 comprenant le questionnaire ciblé à toutes les Parties concernant la crise des réfugiés (point 2.2) ;
- ✓ Document T-ES(2016)12 Rev. comprenant le projet de déclaration sur les adresses internet faisant la publicité ou la promotion d'infractions pénales commises à l'encontre d'enfants (point 3.1) ;
- ✓ Propositions d'action fondées sur la réflexion du Groupe de travail sur les tendances (voir en particulier annexe II du document T-ES-WG(2016)02) (point 3.2).

Après-midi

3. Echange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques (suite)
- 3.3.4 *Forum mondial des survivants* : présentation par ECPAT
- 3.3.6 *Atteindre les sommets pour les droits de l'enfant : débriefing de la Conférence à haut niveau* (Sofia, 5-6 avril 2016) par Mme JENSDÓTTIR (Chef de la Division des droits des enfants et coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant)
- 3.4 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
- 3.5 Débriefings sur la participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

- 3.5.1 Participation du Président du Comité de Lanzarote à des séminaires sur la Convention de Lanzarote au Maroc (23 avril 2016) et en Tunisie (12 mai 2016) dans le cadre du Partenariat de voisinage avec les pays du Sud de la Méditerranée
- 3.5.2 Participation du Président du Comité de Lanzarote au colloque « Sexualité et droit international des droits de l'homme » (Angers, 26-27 mai 2016)
4. Dates des prochaines réunions et adoption de la liste des décisions de la réunion
 - 22-25 novembre 2016, Lyon (à INTERPOL)
 - 21-24 mars 2017, Strasbourg (dates à confirmer)
 - 20-23 juin 2017, Strasbourg (dates à confirmer)
 - 23-25 octobre 2017, Lanzarote